**En hommage à Gilbert Vignolles et à sa mémoire.**

**Gilbert Vignolles** (1926-2018) fut déporté à 18 ans au camp de concentration de Buchenwald. A son retour, il devint employé de la SNCF dans la région parisienne. Marié à Germaine, née Basset, descendante de la famille Barre et sœur de Mme Marcou, il séjourna régulièrement à L’Epine avec son épouse, ses enfants, puis ses petits-enfants, pendant ses congés, puis au cours de sa retraite, dans leur maison du village.

Sur le fronton de sa maison, dans la Grand Rue, il avait reproduit en fer forgé – pour rappeler aux passants l’existence de l’univers concentrationnaire – la phrase « *Jeden das Seine »,* inscription qui figurait au dessus de la grille d’entrée du camp de Buchenwald et que l’on peut traduire par *« Chacun reçoit ce qu’il mérite* » *(ou « à chacun son lot »)*. Cette version cynique de la propagande nazie, détournant un principe du droit romain (et qui est aussi le titre d’une sonate de J.S. Bach), ne manquait pas de surprendre les visiteurs, ...notamment allemands. Moins connu que l’*« Arbeit macht frei »* *(« Le travail rend libre* ») à l’entrée des autres grands camps de la mort, la phrase suscitait des interrogations et des questions, auxquelles Gilbert Vignolles répondait toujours avec beaucoup d’émotion et de gentillesse.

Il était né le 15 juillet 1926 à Paris, dans une famille d’employé des postes, originaire de Rosans qui habitait à Vitry-sur-Seine. En 1944, il est apprenti ajusteur-monteur aux ateliers SNCF du dépôt de la gare de Vitry. Avec ses camarades apprentis, il distribue les tracts du très actif Réseau de résistance Fer de ce dépôt. Le 14 juillet 44, à la veille de son 18ème anniversaire, avec sept camarades apprentis, il participe à la manifestation patriotique organisée par les mouvements de résistance au pied de la monumentale statue de Rouget-de-Lisle, à Choisy-le-Roi où vécut le musicien, devenue un symbole de la liberté. Après le dépôt d’une gerbe de fleurs, les manifestants entonnèrent La Marseillaise. Avec ses sept amis et d‘autres otages, il fut arrêté par la police de Vichy, livré aux Allemands et interné jusqu’au 14 août à la prison de Fresnes.

Le 15 août 44, il fut déporté sans jugement au camp de Buchenwald par le « dernier convoi » parti de la gare de Pantin et arrivé à Weimar le 20 août. Ce convoi, parti quelques jours avant le début des combats de la libération de Paris, est aussi l’un des plus grands, par le nombre de déportés : 2200 personnes dont 1654 hommes – en majorité des résistants de la région parisienne et incluant 168 aviateurs britanniques capturés en France – dirigés sur Buchenwald, et 546 femmes à destination du camp de Ravensbrück. Les Allemands, sur la défensive, avaient vidé les prisons et camps de regroupement de la région parisienne, dans la perspective de l’évacuation de leurs troupes et des forces d’occupation.

Constitué à la hâte, Le convoi de wagons de marchandises fut chaotique. Il a été freiné et stoppé plusieurs fois du fait de sabotages et de bombardements et les conditions de transport des déportés, entassés dans ces wagons et sous une chaleur torride, furent terribles. A Nanteuil-Sancy, où le pont sur la Marne a été détruit, ils doivent, sous la surveillance des SS, regagner à pied une gare éloignée sur l’autre rive où un autre train les attend. Le 17 août, une action de la résistance tente, sans succès, de stopper le convoi à Dormans (Marne) et le chef de gare de Revigny (Meuse) essaie courageusement, mais en vain, de convaincre le chef de train SS que la voie a été sabotée et est impraticable. En gare de Nancy, le Préfet ainsi que la Croix Rouge demandent l’arrêt du train pour soigner de nombreux malades mais ils essuient un refus. Le train arrive en gare de Weimar, près du camp, le 20 août en soirée. Deux femmes furent autorisées à porter des messages d’adieu aux maris de celles qui avaient été déportées avec eux puis le train poursuivra son parcours vers Ravensbrück.

Sur les 1854 hommes du convoi, seuls 458 reviendront, soit 28 %. Gilbert Vignolles, dont le matricule tatoué sur le bras est le n°77006, vécut un mois au camp de base. Ce camp de Buchenwald, créé en 1937 pour y interner des antifascistes et des juifs allemands, ainsi que des condamnés de droit commun, a reçu au total 240 000 déportés dont 56 000 ont péri.

Les kommandos de travail forcé à proximité du camp, tel que celui de Dora, appelé « le cimetière de Français », devaient creuser dans la roche des galeries souterraines où étaient installées des usines d’armement, dont ils fournissaient la main d’œuvre jusqu’à épuisement physique. Y était installé le projet Mitelbau de fabrication de pièces d’avion et de fusées V1 et V2 – les armes secrètes d’Hitler qui en attendait un retournement du cours de la guerre en faveur du Reich. L’exploitation des détenus « tournait à l’extermination par le travail ».

Le 22 septembre, G. Vignolles est affecté à un kommando de travail, dépendant de ce camp (qui en comptait 136) à Bochum dans la Ruhr, éloigné du camp principal. Dans ce Kommando 1 300 détenus travaillent dans des fonderies, des mines de fer et des usines de fabrication de tanks. Pendant 6 mois il occupe un poste de soudeur des blindages de tanks. Les ouvriers sous-alimentés travaillent sous la surveillance et sous les coups des SS et des Kapos. Selon le règlement du camp, les horaires de travail étaient les suivants

|  |  |
| --- | --- |
| 4 h. 30 à 5 h. 30 | réveil et distribution de "café" |
| 5 h. 30 à 6 h. 30 | rassemblement et appel |
| 6 h.  | départ des kommandos |
| 6 h. 30 | début du travail |
| 12 h. à 12 h. 30 | pause pour le déjeuner des gardiens |
| 19 h. | arrêt du travail |
| 19 h. à 19 h. 30 | retour au camp et distribution de la soupe |
| 20 h. à 21 h. | appel |
| 21 h. 30 | extinction des feux |

d'après Paul Bonte, ancien déporté de ce camp, cité par Marcel Ruby, *Le livre de la déportation, La vie et la mort dans les 18 camps de concentration et d'extermination*, Robert Laffont, 1995

Bien que le moindre soupçon de sabotage conduise à la peine capitale, des actions de sabotage y furent organisées. Selon son témoignage, rapporté par l’un de ses petits-fils, elles consistaient, dans son atelier, à baisser la tension des postes de soudure, pour fragiliser ou faire rompre les soudures des blindages. Un jour, alors qu’il avait baissé cette tension, un contremaitre accompagné d’un SS entrèrent dans l’atelier pour tester la solidité des soudures. Il pensa que sa dernière heure était arrivée. Ils frappèrent ses soudures de coups de marteau, mais à sa surprise, le blindage ne se rompit pas. Un camarade, qui avait vu entrer les deux hommes, avait, à son insu, remonté la tension de son poste.

Le 27 mars 44, suite à l’avancée des troupes alliées, les membres de ce Kommando de travail furent évacués et ramenés au camp de base. Sous la supervision des SS, le camp fut longtemps régenté par les droits communs allemands qui maltraitaient les autres détenus, en majorité des prisonniers soviétiques, puis des déportés résistants de 35 nationalités. Mais ces « politiques » de plus en plus nombreux, parvinrent à s’organiser et à écarter les « droits communs », à imposer une police intérieure du camp et en conséquence à freiner et à saboter la production dans les usines de guerre en la réduisant de l’ordre de la moitié. Les Français, très nombreux, sous la direction de Marcel Paul – un dirigeant communiste qui deviendra ministre en 1945 – et d’Henry Manaès, qui fut l’un des adjoints de Jean Moulin, créèrent un « Comité clandestin des intérêts français ». Il jouera un rôle majeur dans le contrôle du camp et assurera une protection à des détenus proches de l’état d’épuisement total en les affectant à des tâches moins lourdes qui leur sauvèrent souvent la vie. Il parvint aussi à se procurer quelques armes.

Le 6 avril 45, les SS ordonnèrent l’évacuation du camp qui comptait alors 55 000 déportés, par des « marches de la mort » au cours desquelles tout homme épuisé et ne pouvant suivre était abattu. Le 10 avril, les quelques 20 000 détenus que comptait encore le camp, constatèrent que le nombre de SS diminuaient car ils s’enfuyaient. Lors des regroupements, quelques détenus armés, cachés dans la foule, parvinrent à abattre des gardes au sommet des miradors et à emprisonner quelques centaines de SS et de kapos. Quand les premières troupes du Général Patton arrivèrent au camp pour le « libérer », elles constatèrent qu’il était aux mains de l’organisation des déportés « politiques ». Avant leur rapatriement, ces survivants firent « le serment de continuer le combat pour la paix et la démocratie » tout au long de leur vie.

Selon son dossier de déporté, Gilbert Vignolles fut « libéré le 11 avril par les troupes américaines ». Il a donc pu être l’un de ceux qui firent ce serment. Rapatrié le 26 avril 45, dans un état physique très déficient et avec des troubles respiratoires, il fut hospitalisé plusieurs mois à l’hôpital de la Salpêtrière et un taux d’invalidité lui fut reconnu. Le statut de « déporté politique » lui fut reconnu.

Devenu cheminot, il fut responsable syndical CGT, membre actif du PCF et militant d’une association d’anciens déportés, tout au long de sa vie. Il aura donc tenu le « serment de Buchenwald ». En inscrivant cette inscription sur le fronton de sa maison, qui interpellait les passants, il a contribué à entretenir la mémoire de la déportation, qui demeure l’illustration de l’horreur, de la férocité et de la brutalité du nazisme et de la seconde guerre mondiale.

Nous garderons le souvenir de cet homme chaleureux et engagé et en évoquant la terrible expérience qui marqua sa jeunesse, nous honorons sa mémoire.

**Sources**: Livre mémorial de la déportation, DVD de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation ; son dossier de déporté, cote 21P 688727, consulté à Caen auprès du Service Historique de la Défense (archives militaires) et témoignage de ses petits fils.

J P Pellegrin, Juillet 2020